Vingt-unième Année. — N° 51
Prix du numéro : 10 centimes.
Jeudi 28 Juin 1906
Bureaux : Rue de la Serre, 58

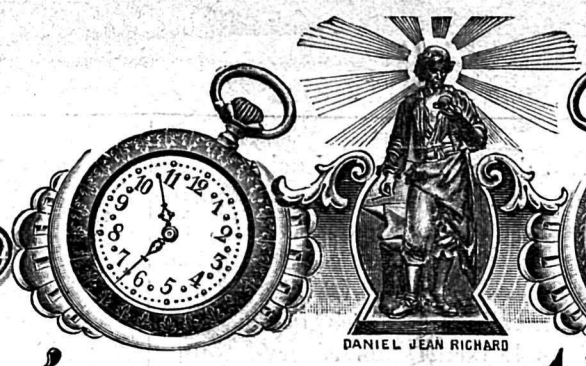

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ABONNEMENTS
Un an Six mois :
Suisse . . . . Fr. 6»— Fr. 3»—
Union postale » 12»— » 6»—
Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds
On s'abonne a tous les bureaux de poste.

ANNONCES
suisses 20 c., offres et demandes de place 10 ct. la ligne, étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Bureau des Annonces: HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

La Crise franco-suisse

Nous avons déjà cité, dit le *Journal de Genève*, la conclusion du *Figaro* dans lequel M. Emile Berr proteste contre une rupture des relations commerciales franco-suisses. Il nous faut revenir sur cette intéressante étude qui est intitulée : « Un rapprochement nécessaire ».

Après avoir constaté que la brouille de 1892 a fait plus de tort à la France qu'à la Suisse et que l'arrangement de 1895, d'autres part, a été plus avantageux à la France, M. Berr constate qu'après de très longues négociations on serait peut être sur le point de s'entendre, si sur deux articles les délégués des deux pays ne se montraient pas irréductibles: les tissus de soie et les broderies. Les Suisses déclarent ne pas pouvoir admettre les relèvements de droits réclamés pour ces deux catégories par les négociateurs français.

Et ce qui est très intéressant en cette affaire, dit le *Figaro*, c'est que les Suisses ne sont pas seuls à protester contre les exigences de nos protectionnistes. En France même, de toutes parts, des réclamations s'élèvent. De nombreuses Chambres de commerce (à la tête desquelles est celle de Paris), des syndicats, des associations d'étude (et parmi elles l'importante Société des industriels et des commerçants de France), suppliient M. Doumergue de se montrer prudent. On lui crie :

— Méfiez vous monsieur le ministre, et pas de zèle ! Pour encaisser un supplément de taxe de trois millions et empêcher de « mourir » deux industries qui d'ailleurs se portent assez bien, vous allez nous sacrifier tous ! Il est possible que la concurrence des soieries de Zurich ennuie quelques industriels lyonnais, et qu'il y ait à Calais et à Saint-Quentin, des fabricants de broderies qui trouveraient agréable que Saint-Gall n'existât point. Mais l'industrie française n'est pas composée que de brodeurs et de canuts ; on y rencontre aussi un certain nombre de braves gens qui envoient en Suisse des soies et bourres de soie (pour 55 millions chaque année !), des bestiaux, des chevaux, des outils et ouvrages en métaux, des vètements confectionnés, de la lingerie, de l'horlogerie, de la viande, des céréales, des vins (19 millions de francs !), des sucres, des légumes frais et conservés, des peaux préparées, et pour 20 millions de colis postaux, — et qui n'enverront plus rien de tout cela le jour où nous serons brouillés avec la Suisse. N'oubliez pas non plus que nous avons un commerce de transit de 809,000 tonnes dont 340,000 (42 %) nous sont fournies par la Suisse. Il n'est pas douteux que la plus grande partie de ces affaires-là ne soit absorbée par Anvers, Brême, Hambourg et Gênes, au lendemain d'une rupture consommée par nous pour « le salut » de deux industries qui ne sont pas le moins du monde en danger de mort...

C'est là, en effet, le plus intéressant argument des adversaires de l'aggravation des tarifs. Les libéraux non seulement pensent qu'en matière d'échanges on n'a jamais le droit de sacrifier l'intérêt de tout le monde à celui de quelques uns ; mais ils disent, et ils prétendent prouver que jamais Lyon, ni Calais, ni Saint-Quentin n'ont mérité l'ardente compassion que certains députés leur témoignent.

Les protectionnistes disent que la concurrence suisse expose aux plus grands dangers nos industries de broderies. Ils trouvent insuffisant le droit protecteur actuel — qui cependant est presque le double de celui qu'acquittait chez nous l'importation suisse il y a une vingtaine d'années, et ils proposent de majorer encore les tarifs de 1895, La Suisse refuse. Ses broderies blanches acquittent à la frontière allemande un droit de 3 fr. 45 ; à la frontière italienne, un droit de 3 francs ; elle veut bien nous en payer 6... c'est à dire le double de ce que lui demandent les Allemands et les Italiens. « Est-ce suffisant, et les tarifs de 1895 ont-ils vraiment ruiné Calais et Saint-Quentin ? » L'industriel parisien à qui je pose la question est un des plus importants clients de Calais et Saint-Quentin. Il se met à rire, et me dit : « Ils ne peuvent suffire aux demandes. »

M. Berr examine ensuite la situation de l'industrie lyonnaise :

La production de la fabrique lyonnaise était, il y a vingt ans, de moins de 380 millions, elle atteint aujourd'hui près de 440 millions ! Or, c'est sous le régime de la convention libérale de 1895 que cette progression s'est affirmée : depuis l'époque où la fabrique lyonnaise n'a plus été protégée contre les soieries suisses que par des droits de 2 fr. 40 et de 2 francs, elle a beaucoup plus produit que durant la période où un droit de 6 francs la défendait.

Les protectionnistes allèguent, il est vrai, que c'est là un trompe l'œil, et que si la fabrique lyonnaise a progressé dans son ensemble, on y voit cependant languir et de jour en jour dépérir certaines « spécialités ». A quoi leurs adversaires répondent qu'il n'est pas au pouvoir du législateur de ramener la faveur publique, à coups de tarifs, sur des articles que la mode a délaissés, et que si Lyon produit et vend en effet, moins de « failles, poults de soie, damas et lampas », qu'autrefois, ce n'est pas parce que la concurrence suisse s'y oppose, mais tout bonnement parce que les femmes ne veulent plus porter ni failles, ni poults de soie, ni damas, ni lampas. Leurs préférences se sont portées vers d'autres tissus ; les crêpes de soie, les gazes, les grenadines et les mousselines sont les parures qu'elles préfèrent, et la fabrique lyonnaise a rencontré là, précisément, les éléments d'un renouveau de prospérité qu'aucune concurrence suisse n'empêche ; les statistiques le démontrent.

M. Berr conclut qu'il importe que Suisses et Français restent bons amis. « L'absurde brouille de 1892 a coûté trop cher aux deux pays pour qu'il soit permis de la recommencer ».

Dans le *Matin*, le sénateur Albert Gérard exprime l'espoir de voir aboutir l'entente entre la France et la Suisse.

J'ose espérer, dit-il, que personne ne voudra se montrer trop intransigeant et que chaque nation mettra la plus grande bonne volonté de façon à aboutir, en ne perdant pas de vue que les traités de commerce sont faits dans l'intérêt général de l'industrie et de l'agriculture et non pour avantager spécialement certaines branches d'industrie.

En résumé et en ce qui nous concerne, le bilan d'une rupture avec la Suisse, sans parler ici de la perte qui pourrait en résulter pour notre voisine, se traduirait par une perte annuelle de 150 millions de francs pour notre exportation et de plus amènerait forcément des relations moins amicales et moins agréables avec ce pays.

Ajoutons aussi que l'Allemagne, dont nous suivons avec attention le développement industriel, s'empresserait de se substituer à nous et de prendre une place qu'il serait bien difficile de reconquérir plus tard.

Pour ces raisons, et sans entrer ici dans d'autres détails plus significatifs, j'espère que ceux qui tiennent en mains nos intérêts commerciaux sauront les défendre comme ils doivent être défendus, c'est-à-dire avec la plus grande fermeté, mais aussi dans le seul intérêt général du pays.

Espérons que ces bons conseils, semblables à ceux qui ont déjà été donnés par le *Journal des Débats*, par le *Siècle*, etc., seront entendus et que, des deux côtés de la frontière, on se départira de toute intransigeance. La Suisse, comme la France, a beaucoup à perdre à une rupture.

Le traité de commerce franco-suisse

Les chances de voir les négociations commerciales franco-suisses aboutir à une entente paraissent s'accroître. Cette impression s'accentue. Nous espérons fermement que l'accord finira par se faire.

Le *Temps* publie en première page un nouvel article dans lequel il se prononce énergiquement pour l'entente. Le grand

journal français montre le tort que la guerre douanière de 1892-1895 a causé à la France. Une nouvelle rupture serait, d'après lui, très fâcheuse pour l'agriculture et pour le commerce français.

Exposition de Milan

On annonce que la reine-mère d'Italie, a visité le salon de l'Horlogerie suisse, et qu'elle l'a trouvé superbe à tous égards.

L'Union générale des associations ouvrières horlogères

A ce sujet nous extrayons du dernier rapport annuel du Secrétariat ouvrier les renseignements suivants :

En suite de trois années d'efforts l'Union générale des associations ouvrières horlogères a été enfin déclarée constituée à la fin de l'année et le commencement de son activité a été définitivement fixée au 1er juillet 1906. La plus grande association, celle des syndicats ouvriers horlogers, s'était encore réservée sa participation, cependant le congrès du 28 et 29 janvier 1906, au Locle, a décidé, à la presque unanimité, son adhésion. Son comité central avait proposé l'attente pour des raisons financières, mais la plus grande partie des délégués ont estimé que leur abstention pouvait être mal interprêtée.

L'Union générale des ouvriers horlogers laisse à chaque association son autonomie, à l'exception pour les mouvements de salaire et les grèves, si l'appui financier de la généralité est demandé. Dans ce cas, le comité directeur de l'Union générale instruira une enquête sur la nature des revendications des ouvriers, sur les salaires de la branche d'industrie respective, sur la durée des heures de travail, sur le mode de travail, sur le nombre des participants au mouvement, etc.

Pour la défense des intérêts de ses membres l'Union générale tiendra compte des progrès techniques réalisés, c'est-à-dire elle ne combattra pas systématiquement les machines, mais elle opposera aux modifications de méthodes de production d'autres méthodes de travail.

Il a fallu beaucoup de temps pour faire admettre ce principe. Pendant de longues années les organisations des ouvriers horlogers ont lutté âprement contre l'emploi des machines; elles n'ont pas eu la victoire, au contraire, elles se sont presque désagrégées. Lentement la conviction s'est fait jour que la lutte était stérile et qu'il valait mieux trouver un terrain d'entente avec le « collègue en fer ». Toute résistance n'est pas encore vaincue; il y a encore nombre d'ouvriers, d'habitude intelligents, qui croient que celui qui ne partage pas leurs idées et leurs opinions surannées sur les machines et la division du travail, est leur ennemi.

Il est pénible de constater les nombreux bras inoccupés, victimes de la machine, mais il est encore plus pénible de ne pas voir tirer les conclusions utiles, de ne pas vouloir profiter de l'enseignement du passé ou de l'exemple d'autres corporations et qu'on s'obstine à maintenir une idée erronée, au désavantage général et du sien propre. La vérité se fraie toujours un chemin, les faits parlent alors pour obliger les plus sourds d'entendre.

Ainsi le principe fut admis par l'Union générale lors de la grève du Locle et des Brenets, de maintenir le nouveau tarif, mais que les sections, d'accord avec les fabricants, le personnel et le comité central étaient autorisées à s'entendre sur les méthodes de travail et sur les genres non compris dans le tarif, sous réserve toutefois que le salaire minimum ne soit pas au-dessous de 7 fr. par jour.

Le fabricant doit avoir le plus possible la liberté de produire, mais il faut que le gain soit assuré à l'ouvrier lequel doit pouvoir vivre honorablement.

Une autre innovation a été introduite dans les statuts de l'Union par l'organisation du personnel des fabriques. Jusqu'à présent il était presque impossible de créer une organisation dans les fabriques des villages. Le personnel des différentes parties n'était pas suffisamment nombreux pour créer des sections. Maintenant l'ensemble du personnel d'une fabrique peut être admis dans l'Union et des hommes de confiance faisant partie du comité directeur établiront les relations entre celui-ci et le personnel.

Commerce d'horlogerie du Japon en 1905

(Rapport du ministre de Suisse à Tokio, M. le docteur Paul Ritter.)

II.

Le futur droit. Le commerce de 1906 se présentait sous d'heureux auspices. La valeur de l'importation de montres pendant les trois premiers mois de l'année ascendait à 421.960 Yen contre 216.750 Yen pour les mois correspondants de 1905.

Aussi la surpise fut-elle pénible lorsque le gouvernement remplaça, à l'improviste, l'ancien tarif douanier par un nouveau totalement différent, dont les droits sont beaucoup plus élevés et qui, pour autant que des tarifs conventionnels ne s'y opposent pas, entrera en vigueur le *1er octobre 1906*.

Les *augmentations sur l'horlogerie*, prévues à partir du 1er octobre prochain, sont les suivantes :

	Droit actuel ad valorem	Droit prévu ad valorem
Montres en or ou en platine . .	30 %	50 %
Autres montres	25 %	40 %
Boîtes en or ou en platine . . .	30 %	50 %
Autres boîtes	25 %	40 %
Ressorts, aiguilles et autres pièces détachées	15 %	40 %
Verres de montres	20 % (+ 10 % impôt de guerre)	30 %
Chaines de montres en or . . .	30 %	60 %
» » » plaquées . .	25 %	50 %
» » » autres . . .	25 %	50 %

Il est difficile de prévoir dès maintenant l'influence qu'exerceront ces nouveaux droits sur notre importation horlogère. Les intéressés, fixés ici, ont des avis fort partagés. Conformément à ce qui arrive en pareil cas, l'augmentation des prix après le 1er octobre provoquera une diminution de la demande et, partant, de l'importation.

Le consommateur japonais, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, n'est pas en mesure d'acquitter immédiatement un prix plus élevé ou n'est disposé à le faire. L'expérience a prouvé que les négociants japonais sont fort bien renseignés touchant les quantités de marchandises existant sur le marché et refusent de se soumettre à la hausse des prix aussi longtemps qu'ils sont persuadés que les importateurs vendent des montres importées encore sous le régime des droits réduits. Des provisions considérables, mais nullement spéculatives seront, en conséquence, importées avant le 1er octobre.

L'acheteur — de même que pour tous les autres articles d'importation — devra s'accoutumer aux prix plus élevés sur les montres et l'augmentation des droits ne me paraît guère constituer un réel danger pour l'industrie horlogère suisse. Le Japon se développant dans tous les domaines, l'usage des montres deviendra de plus en plus une nécessité, leur consommation augmentera et comme les *mouvements* ne peuvent être fabriqués dans ce pays, force est de les tirer de l'étranger et de payer les prix demandés.

La situation pour les *boîtes* est plus défavorable. Elles sont fabriquées avec succès au Japon, bien que le produit japonais fût, jusqu'ici, plus cher que l'article similaire importé. L'augmentation des droits, en compensant cette différence, pourrait, à l'avenir, créer des difficultés à *l'importation étrangère des boîtes*.

La statistique douanière japonaise fournit les chiffres suivants sur l'exerce 1905 :

Valeur d'importation des montres, mouvements, pièces détachées et boîtes :

	1905	1904	1903
Suisse	1,016,515	411,497	418,743
Etats-Unis d'A.	470,402	164,232	249,915
France	60,902	58,812	62,526
Angleterre . .	10,588	7,540	4,255
Allemagne . .	16,405	8,265	5,730
Autres pays . .	71	4	260
Total Yen . .	1,574,883	650,350	741,429
Part de la Suisse	65 %	63 %	57 %

	1902	1900	1898
Suisse	340,924	912,389	2,424,323
Etats-Unis d'A.	283,558	524,347	559,545
France	76,990	196,032	43,780
Angleterre . .	19,061	13,154	24,425
Allemagne . .	6,992	7,425	14,253
Autres pays . .	97	567	—
Total Yen . .	727,622	1,653,914	3,066,326
Part de la Suisse	47 %	55 %	76 %

Importation de montres terminées de tout genre, d'après le nombre de pièces :

	1905	1904	1903
Suisse	186,689	72,551	69,831
Etats-Unis d'A.	327	609	1,475
France	9,729	1,811	4,035
Allemagne . .	5,202	3,204	3,573
Angleterre . .	77	34	41
Autres pays . .	23	—	1
Total des pièces	202,047	78,209	78,856
Part de la Suisse	93 %	93 %	89 %

	1902	1900	1898
Suisse	54,908	120,650	461,632
Etats-Unis d'A.	1,797	3,557	52,775
France	4,463	20,226	7,456
Allemagne . .	3,757	189	9,436
Angleterre . .	590	266	73
Autres pays . .	1	3	—
Total des pièces	65,516	144,891	531,372
Part de la Suisse	84 %	83 %	87 %

Importation de montres terminées d'après la valeur.

	1905	1904	1903
Suisse	500,205	191,242	213,676
Etats-Unis d'A.	807	3,943	2,514
France	22,911	6,840	19,644
Allemagne . .	6,586	2,699	5,216
Angleterre . .	390	1,314	1,520
Autres pays . .	71	—	15
Total . . Yen	530,970	206,038	242,585
Part de la Suisse	94 %	92 %	88 %

	1902	1900	1898
Suisse	180,589	595,157	2,379,096
Etats-Unis d'A.	5,563	14,499	528,752
France	27,508	113,347	38,075
Allemagne . .	4,723	4,483	11,617
Angleterre . .	15,751	2,244	2,637
Autres pays . .	16	17	—
Total . . Yen	234,150	729,747	2,960,177
Part de la Suisse	77 %	81 %	80 %

Ont été importées en 1905 :

Montres en or . .	4,964 pièces	=	86,315 yen
Montres en argent	79,121 »	=	249,059 »
Autres montres .	117,964 »	=	195,596 »
Total en 1905 .	202,049 pièces	=	530,970 yen

En 1904 il a été importé :

Montres en or . .	1,426 pièces	=	26,209 yen
Montres en argent	39,775 »	=	118,819 »
Autres montres .	37,012 »	=	61,010 »
Total en 1904 .	78,209 pièces	=	206,034 yen

(A suivre.)

Un nouveau système de « boule de neige »

La « Schweizerische Uhrmacher-Zeitung » publie le document suivant et invite ses lecteurs à signaler ce nouveau truc à l'autorité compétente, ce qui est fait.

« La maison d'horlogerie « l'Avenir », à la Chaux-de-Fonds (Suisse), envoie contre le paiement unique de 5 Mk. (fr. 6.25), par remboursement ou par mandat postal, une magnifique pendule « coucou ».

« Pour faire connaître davantage notre maison nous adressons gratuitement à tous nos clients un bulletin de participation aux 100 numéros des loteries désignées ci-après :

38	Loterie de la Ville d'Arles		20 juillet
2	»	» » Presse française	29 août
20	»	des Enfants tubercul.	14 »
40	»	de l'Institut psychologique général	15 janv. 1907

« Plus de 250.000 lots, dont deux de 1 million, trois de 500.000 fr. et divers lots de 200.000, 100,000, 50,000, 20,000, 10,000, en tout 20 millions de francs.

« S'adresser à la maison d'horlogerie « l'Avenir », à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

« Le soussigné commande par la présente contre le paiement unique de 5 marks (fr. 6.25) par remboursement ou mandat postal une pendule « coucou l'Avenir » et désire un bulletin de participation aux 100 numéros de loteries.

« Le soussigné à . . . . . le . . . . . nom et prénoms . . . . . vocation . . . . . domicile . . . . rue . . . . . canton . . . .

« Le bulletin ci-dessus est à remplir et à envoyer à la maison d'horlogerie « l'Avenir » à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

« Division des primes des tirages réunis de la maison d'horlogerie « l'Avenir » à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Primes gratuites délivrées à

Nom et prénoms . . . . . vocation . . . . . domicile . . . . . un . . . . . .

« Observation. — Nous vous prions de revendre ce bulletin de primes et nous vous payerons 80 pfg. (1 fr.) par client que vous nous procurerez. Le montant de la commission vous parviendra alors par mandat postal.

« Cherchez la chance !

« Aucune perte : Toute personne qui signe le présent bulletin et qui nous fait parvenir le paiement unique de 5 marcs (fr. 6.25) participera aux tirages de 100 numéros de loteries. Plus de 250.000 lots au montant de 20 millions ! Chaque participant reçoit gratuitement une magnifique pendule comme prime. Aucune perte pour les intéressés.

« NB. Il peut être choisi comme prime une magnifique pendule, une horloge ou un collier pour dames.

« Cette prime est envoyée à chaque personne qui nous a fait parvenir l'adresse de 10 nouveaux clients pour une nouvelle série de 100 numéros de loteries et aussitôt que ceux-ci nous auront fait le paiement unique de 5 marcs (fr. 6.25.)

« Toute personne qui nous indiquera les adresses de 20 nouveaux clients, reçoit comme prime une magnifique montre de dames en or.

« La Chaux-de-Fonds, le . . . . . .

« P. S. Pour recevoir la liste des numéros gagnants de chaque tirage, il suffit d'envoyer 20 cts. en timbres-poste. Le port et le dédouanement sont à la charge des clients.

Brevets d'invention

Communication de l'office de brevets d'invention pour l'obtention des brevets suisses et étrangers. Mathey-Doret, Ingénieur-Conseil, La Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert n° 50.

Allemagne.

N° 172,059. Pièce d'horlogerie avec coucou s'avançant au dehors, trompette etc. — Ferdinand Pfundstein, Schonach-Baden.

N° 172,398. Ancre avec cornes mouvantes pour pièces d'horlogerie à marche silencieuse. — Otto Köhler, Goswig b. Dresden.

N° 172,437. Dispositif de fermeture de courant pour pièces d'horlogerie électriques apportant des chocs de courant de directions changées. — Addition au brevet N° 163,960. Ferd. Schneider, Langenfeld.

France.

N° 363,392. Dispositif de remontage et de mise en place des aiguilles dans les montres. — F. Pfundstein.

N° 363,696. Auto-commutateur pour le fonctionnement des signaux sonores ou autres. — Société anonyme de l'Auto-Réveil.

N° 363,877. Boîtier protecteur pour montres de poche. — E. Otto.

Bibliographie

Aux Recrues suisses. — La maison Art. Institut Orell Füssli à Zurich, vient de publier une nouvelle édition revue et augmentée de l'excellent recueil intitulé : « Aux Recrues Suisses » et rédigé par MM. Perriard et Golaz experts pédagogiques, (Prix : 60 cts ; avec carte de la Suisse : 1 fr. 20). Les auteurs ont réuni sur 104 pages tout ce qui peut être utile pour la préparation aux examens des recrues : des instructions relatives à la lecture et à la composition, un petit cours d'arithmétique avec applications pratiques ; une description abrégée de la Suisse ; un résumé de notre histoire nationale ; un chapitre consacré aux institutions politiques de la Suisse ; enfin quelques mots sur l'organisation de l'armée fédérale, Ce recueil rendra de bons services non seulement aux recrues, mais encore à tous ceux qui voudront se remettre en mémoire des choses qu'il est indispensable à tout citoyen de connaître parfaitement.

Cote de l'argent

du 27 juin 1906

Argent fin en grenailles . . . fr. 115.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . . . fr. 117.— le kilo.
Change sur Paris . . . . . fr. 99.87½

Réclames pour l'Exposition de Milan

☛ Plaquettes illustrées ou non, en une ou plusieurs couleurs Cartes d'adresse, prospectus, etc. Exécution soignée en lithographie ou typographie. — Gravure sur bois. — Photogravure.

R. HAEFELI & Co, Lithographie-Imprimerie, La Chaux-de-Fonds.

NARDIN, CHRONOMÈTRES
LE LOCLE et GENÈVE H 1505 C
MARINE ET POCHE ET COMPLIQUÉS
200 PRIX D'OBSERVATOIRES
Montres simples de précision par procédés mécaniques 456

BANQUE FÉDÉRALE (S. A.)
LA CHAUX-DE-FONDS
Comptoirs : *Bâle, Berne, Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, St-Gall, Vevey, Zurich.*
Capital social : fr. 30.000.000 — Réserves : fr. 3.900.000
Ouvertures de comptes courants débiteurs et créanciers.
Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'Etranger.
Dépôts d'argent à vue et à l'année de 3% à 4%.
Achat et vente de titres et coupons.
Avances sur titres suisses et étrangers. H 2236 C 639
Matières précieuses.
Garde de titres et leur gérance.
Coffrets à louer (Safe-Deposit).

FABRIQUE DE CADRANS MÉTALLIQUES
NYDEGGER-MONNIER
H 178 C
31, Rue Neuve, Bienne Rue Neuve, 31
Demander échantillons ; prix avantageux. 43
Spécialité pour extra-plates, très grande variation de décors.
Qualités et prix hors concurence.

Aciers Américains
SPÉCIALITÉS :
Aciers fondus au creuset pour outils
les plus fins, de toute qualité et trempe pour tous les usages. Egalité de qualité garantie
DISQUES A FRAISER avec double recuite, forgés d'après un procédé unique et spécial
Toles d'acier au creuset et acier d'argent
Acier poli comprimé de première qualité pour transmissions, etc.
CRUCIBLE STEEL COMPANY OF AMERICA
PARIS 1900, GRAND PRIX
Grand choix chez les seuls représentants pour la Suisse :
AFFOLTER, CHRISTEN & Cie, BALE
FERS ET ACIERS EN GROS (H 3865 Q) 673

VÉRITABLE ROSSKOPF & Cie VERDADERO
PATENT
La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Montres de précision anti-magnétique, ayant obtenu les plus hautes récompenses
Exiger la „Lyre" au centre de la marque.
AECHT H 505 C 140 PATENT GENUINE

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE
Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Crédits documentaires. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Achat, vente et garde de titres. — Location de coffres-forts. — Encaissement de coupons. — Avances sur titres. — Emission de billets de dépôt 3½ % à 1 an et 3¾ % à 3 et à 5 ans. — Prêts hypothécaires et sur cédules. — Lettres de crédit. — Service d'épargne. H 51 C 10

★ Société Horlogère Reconvilier ★

Société anonyme par actions. **Directeur, G. Ruedin.**

Fabrication mécanique. — Usines électriques. — Maison fondée en 1902

SPÉCIALITÉS : Montres métal, système Roskopf, de 16 à 24 lignes.
Mouvements systèmes Roskopf interchangeables, types variés.

Qualité garantie. — Prix avantageux. — Nouveautés brevetées

603 Production mensuelle **36.000** montres et mouvements. H 5817 J

Calibres déposées

Panoramique

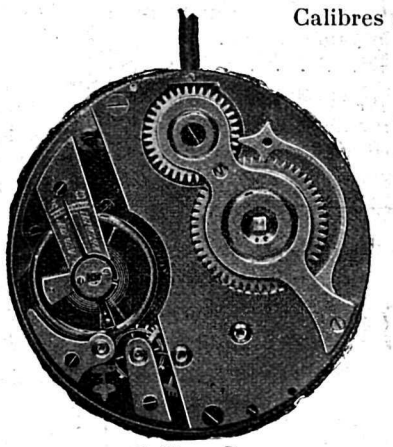
Calibre C

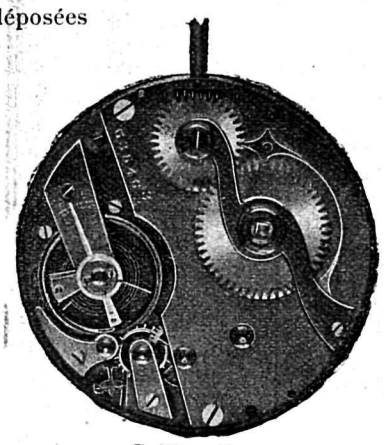
Calibre B

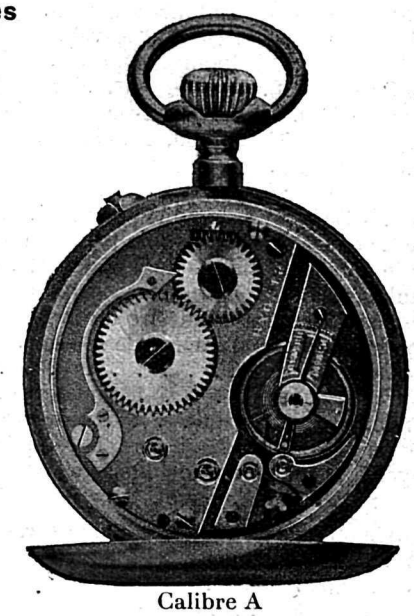
Calibre A

Montres

La maison N. Weill Fils, 90, Rue Léopold Robert, à La Chaux-de-Fonds, achète au comptant, tous lots de montres or, argent et métal, genre allemand. H 2473 C 699

Chronographes

H 568 C **16 lignes** 459

avec et sans compteur de minutes
lépines et savonnettes

Ernest Goy-Baud

PARC 81, LA CHAUX-DE-FONDS

R. Sofianos & Cie

H 924 C **Constantinople** 302

Horlogerie-Bijouterie

Commission-Représentation

Paingrans ET ESTAMPES POUR HORLOGERIE
A. WALLER
CHAUX-DE-FONDS

402 H 253 C

Fabrique de Montres
Ets SAGNE-GEISER, Sonvilier
Genres spéciaux en montres

18 et 19‴ anc., bal. visible, pour la Chine.
18‴ 1/2 anc., extra-plate, boîte or 18 k. cassolette.
18‴ 1/2 anc., extra-plate, boîtes or, argent, acier, métal. H 7313 J 236
19‴ Roskopf hautes et plates, bons genres.

Marques déposées:
Elégancia Càile Ferate Regulatorul
1a Romane C. F. R.

Arnold Richard

Téléphone **Sonvilier** Téléphone

Spécialité :
Montres ancres pour Dames
or, argent, acier
10, 11, 11 3/4‴, lépines, savonnettes
Extra-plates - Hauteur normale
Fabrication et Réglage
H 40568 J soignés 234

Répétitions à 1/4 acier lépine
Très avantageuses
V. Bolle-Michaud, Doubs 119
H 449 C **La Chaux-de-Fonds** 119

FABRIQUE D'HORLOGERIE
Spécialités de quantièmes en tous genres

Alfred ROBERT

Rue Léopold-Robert, 51a
LA CHAUX-DE-FONDS

Quantièmes à aiguilles de 16 à 50 lig
Quantièmes double faces
Quantièmes à guichets automatique
Montre universelle
Montre double tours d'heures
Montre double faces
Montre sans aiguille
H 584 C *Montres garanties.* 466

Fabrique FESTINA
Stüdi & fils
Daniel JeanRichard, 13
La Chaux-de-Fonds

Spécialité de montres garanties **extra-plates**, cylindres 11 à 13‴
H 595 C Téléphone 896 476

H 567 C **Si vous désirez** 458

posages de vis intérieures aux anneaux ronds et ovales, travail soigné et prix modérés, adressez-vous chez

Mme Christ Ritschard
La Chaux-de-Fonds, Parc 69

Leçons écrites de compt. américe. Succès garanti. Prosp. gratis, **H. Frisch,** expert comptable, Zurich F. 21. H 340 Z 51

Fabrique de Montres GRANA, Granges (Soleure)

Spécialité: Montres de dames, acier, argent, niel et galonné, de très bonne qualité, toujours disponibles. H 1529 C 467

Clichés Gravures sur bois
Spécialité:
Dessins pour Catalogues et Prix-courants
R. Haefeli & Cie, Chaux-de-Fonds

E. MUHLEMATTER
BIENNE-MADRETSCH
CLICHÉS EN TOUS GENRES
H 351 C 89

Montres 8 jours

H 315 C **19‴ et 24‴** 85
Jules Russbach

Küng, Champod & Cie

Grenier 41 f
LA CHAUX-DE-FONDS

Horlogerie
en tous genres et toutes grandeurs
Spécialité montres or pour dames
Immense choix
en fantaisies facettes, etc.
Extra-plates or, argent et acier
Bonne qualité 356
H 4114 C *Prix très modérés*

✻ Banque du Locle ✻

Usine de dégrossissage de Métaux précieux

H 590 C **Outillage perfectionné** 172

Or et argent à tous titres et façons à l'usage des monteurs de boîtes, bijoutiers, fabricants de pendants, emboîteurs, etc. — **Cercles** laminés, de forme pour verrous de répétitions. — Assortiment complet de **carrures** et **lunettes laminées.** — Spécialité de **lunettes genre anglais** légères, à large réhaut, livrées de forme pour supprimer en partie l'emboutissage. — **Pour boîtes en séries,** *carrures sans soudure ;* grande économie de matière. — Lunettes et fonds **étampés.** — Grand choix de **ciselés.** — Laminage d'or pour **paillons sous fondant.** Or et argent spéciaux, **inoxydables et malléables** pour plaqué.

Ouverture de crédits en compte-courants.

Avis aux Fabricants de cadrans

Pour répondre à la **grande vogue du jour,** dont l'initiateur est **M. Léon Dubois, représentant, 32, rue des Granges, à Besançon** (Doubs), ce dernier a l'honneur de faire connaître qu'il est **spécialement organisé** et en mesure de fournir actuellement **toutes grandeurs de plaques en nacre,** Ier choix spécial, depuis 2 1/2 douzièmes d'épaisseur, **à des prix abordables.** 705

Le cadran nacre est l'idéal de la nouveauté du jour et de la pratique; riche (par ses variétés de nuances à l'infini), **restera toujours propre, ne s'esquille pas, ne se fend pas, ne casse pas.** H 2494 C

MATILE, CLERC & Cie, Outils et fournitures d'horlogerie en gros

Téléphone 1131.

La Chaux-de-Fonds, Rue de la Promenade 8.

Prix-Courant allemand et français sur demande.

Concessionnaires des limes **«Zénith», Vallorbe,** et des spiraux mous **«Lion»,** qualité extra. 386

Seuls représentants des spiraux trempés **«Cattelain, Genève»** et de la maison **Paul Humbert,** à **Besançon,** fabrique d'assortiments de boîtes métal et acier, pendants, anneaux et couronnes ; spécialité de pendants lentille. H 1191 C

Pièces détachées pour fabriques d'ébauches.

STRAUSAK-BOUCHÉ

SOLEURE (SUISSE)

Marques déposées

Fabrication de Montres pour dames

en tous genres et pour tous pays

Spécialités de Montres extra-plates cyl.

de 10 ½ à 11 ½ lignes

en acier, argent, or et fantaisie

Calibres spéciaux

Echantillons à disposition.

Livraison prompte et soignée.

H 808 C **TÉLÉPHONE** 267

FABRIQUE D'HORLOGERIE

ALEX. HÜNING, Genève

Premier prix à l'Observatoire de Genève 1905

265 Points

Le meilleur résultat obtenu jusqu'à ce jour

RECORD DU MONDE

H 590 X 196

H 563 C 189

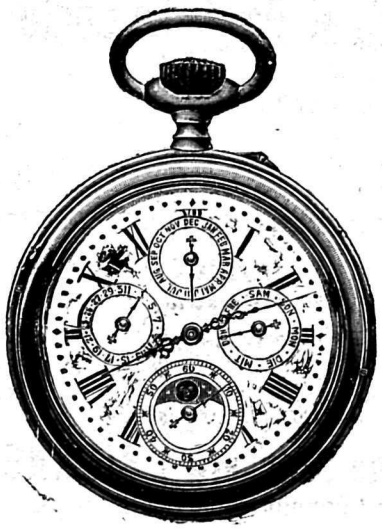

J.-H. HASLER

rue du Parc, 46

LA CHAUX-DE-FONDS

Fabrique d'horlogerie

pour tous pays

H 835 C 317

Spécialité de

montres quantièmes de 16 à 30 lig.

systèmes brevetés N° 27957

ROSSKOPF QUANTIÈMES

• RADIUM •

Montre ancre brevetée, lépine et savonnette

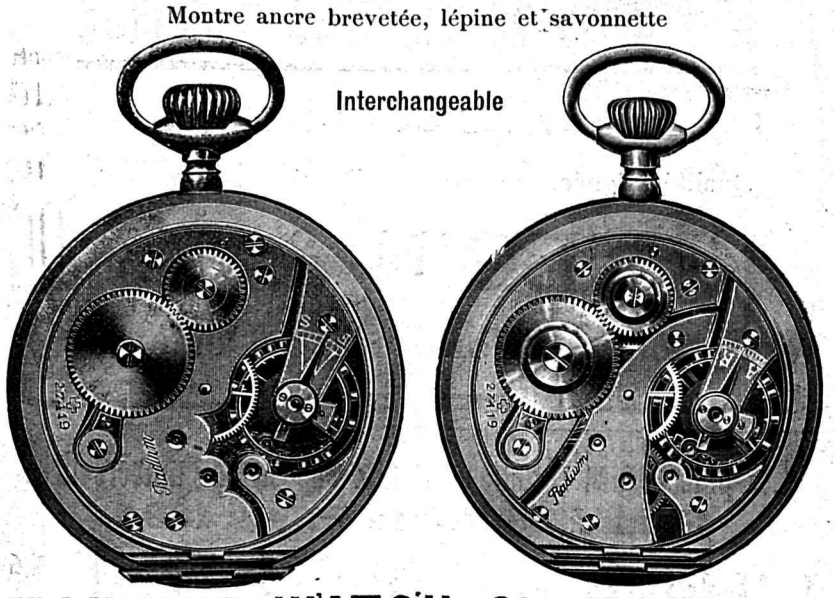

MOUTIER WATCH Co, MOUTIER

Réglage de précision

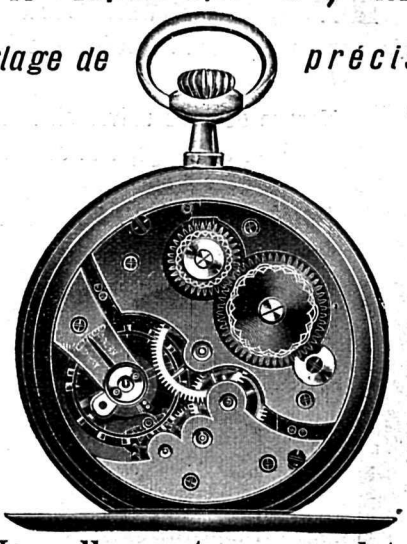

Or Acier

Argent Métal

H 6666 J **Nouvelle montre ancre plate.** 696

FABRIQUE DE BOITES ARGENT

pour tous les pays du monde

Spécialités: genre **Japon**

Anglais,

Russe, toutes évasures

Autriche 61

Particulièrement outillé pour

la boîte Roskopf

Outillage du perfectionnement le plus récent

pour la grande série

Fabrication rapide

Boite soignée Boîte bon courant

ECABERT-ZIEGLER

LES BOIS (Suisse)

Médaille argent **Paris 1900**

Répétitions

CHARLES FRANK

H 419 C **le plus grand atelier pour** 29

FABRICATION DE SECRETS OR

en tous genres. — Ouvrage prompt et soigné

12, Stand **La Chaux-de-Fonds** TÉLÉPHONE

et grandes pièces

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions

avec raison sociale et autres facilités, à la

Lithographie-Typographie R. HAEFELI & Cie, La Chaux-de-Fonds

Entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages

Qualité soignée. Derniers avancements.

617 **RUEDIN & Cie** H 5703 J

Fabrique d'Horlogerie de Delémont

Les plus hautes récompenses aux expositions universelles

Grand Diplôme Paris 1894

L'Huile „LA PERLE"

fabrication MIRAULT

15 années d'existence, son succès est incomparable

H 250 C

Marque déposée universellement reconnue par ses prix avantageux et ses grandes qualités.

Seul Dépositaire : ***U. Kreutter***

Outils et fournitures d'horlogerie en gros

La Chaux-de-Fonds 82

Achat au comptant

Montres or, argent et métal genres anglais, ainsi que tous genres de ***lots de liquidation;*** *payement chez notre banquier, à la Chaux-de-Fonds.* H585C 170

Offres à **S. Goldenberg,** 14 St-Marks Square, Dalston, LONDON N.

Hélyett

FABRIQUE D'HORLOGERIE

ALBERT SCHERZ

59 H440J **St-Imier**

Spécialité de montres extra-plates et extra-extra minces

Qualité extra bon courant et soignée

dans les grandeurs 11, 12, 17, 18, 19 et 20 lig., lépines et savonnettes

Bulletin de réglage sur demande.

Calibre déposé.

Tout genres de boîtes et décors.

Usine électrique **Fabrique de pierres fines pour l'horlogerie** Installations modernes

Spécialité : Genres soignés et trous olivés

Fritz Lüthy & Cie, Pieterlen, Perles (Suisse)

EXPORTATION H 2556 C 727 EXPORTATION

FABRIQUE DE CADRANS MÉTALLIQUES

E. BARBEZAT-JUVET

FLEURIER (SUISSE)

Spécialité de

Cadrans métal bosses émail flinquées

Cadrans passe-partout

Modèles déposés

Médaille d'argent Paris 1900.

Cadrans guillochés

pour montres extra-plates.

Echantillons *Prix modérés*

180 TÉLÉPHONE. H 2497 N

SANDOZ WATCH Co

Fabrique à St-Imier, Bureau à **La Chaux-de-Fonds**, Numa Droz, 47

Montres extra-plates petites et grandes pièces, or, argent et acier.

Emboîtage et boîte brevetée.

Répétitions et Chronographes en tous genres.

Spécialité de **Chronographe-compteur,** 17 lig. extra-plat, et de **Chronographe-compteur** av. **compteur d'heures**

H 577 C Montres garanties et réglages précis. 164

Fabrication de Balanciers

Cylindres et Roskopf

TRAVAIL GARANTI PRIX MODÉRÉS

H 587 C **Alwin Meier** 469

14a, rue du Milieu - **BIENNE** - Rue du Milieu 14a

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 1er juillet 1906

le comptoir

Isely-Girard & Fils

est installé

à la „Fabrique des Cent Pas" Le Locle

Fabrication

H 2524 C. de 713

montres genres russes, turcs, Egypte, etc.

Les seules montres de dames

hors concurrence en prix par la qualité

10 à 14 lignes **ancre** et **cylindre** en boîtes or, argent et métal

H 1816 C ou mouvements seuls 526

Plus ancienne fabrique produisant cette spécialité

Vve JEAN AEGLER, Usine „Rebberg", BIENNE

CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold Robert, 58

Quel mécanicien

ou industriel, voudrait s'intéresser à la construction d'une nouvelle machine à tourner les boîtes de montres?

S'adresser s. chiffres **N 6896 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 724

A vendre

une **machine à sertir**, de même qu'un coffre de voyage tout à fait neuf, pour voyageur en bijouterie. Se renseigner sous chiffres **F 57 Z** à **Haasenstein & Vogler, Frauenfeld.** 717

On demande à acheter des

glaces rubis.

Payement comptant.

Adresser offres sous chiffres **D 24219 L** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.** 722

Qui peut se charger de guillocher rapidement des boîtes argent

bassines

tout le tour. Fortes séries à sortir. 720

Adresser offres avec prix sous **H 4495 N** à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Avis aux mécaniciens

Qui se chargerait de fournir l'outillage moderne pour la fabrication des pendants, anneaux et couronnes? Adr. les offres, catalogues avec prix, sous **H 2807 X** à l'agence **Haasenstein & Vogler, à Genève.** 730

QUELS FABRICANTS

seraient disposés à s'intéresser financièrement, en vue de son développement, **à une petite fabrique d'ébauches en pleine activité** et qui fait actuellement la 11 et 12 lig. cyl. et la 11 lig. ancre, lép. et sav.; pouvant aussi se charger d'autres calibres. Les intéressés pourraient ainsi obtenir avantageusement leurs cages ou leurs finissages. S'adresser sous chiffres **P 6901 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 728

Employé

Jeune homme, actif et sérieux, parfaitement au courant de tous les travaux de bureau, de la fabrication d'horlogerie, montage et terminage de la boîte, cherche emploi pour époque à convenir.

Adresser les offres sous chiffres **Xc 2585 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 715

Qui fournit

montre 19‴ bassine arg^{t} 800, cuv. arg^{t}, ancre 15 r. sp. Br., seconde au centre, bon courant, bien réglé? Faire offres sous chiffres **M 6872 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 725

Fabricant bien installé pour fournir avantageusement la montre extra-plate et plate $^{22}/_{12}$ et $^{26}/_{12}$

cherche preneurs

Fabrication soignée, en or, argent, acier, plaqué or et autres genres, pour tous pays. S'adresser s. chiffres **H 6274 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 719

On offre à vendre à un prix très avantageux le

brevet

d'une montre de nouvelle invention. Ecrire s. **Uc 2523 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 712

BELGIQUE

Les fabricants de montres genre **belge** sont priés de donner leur adresse s. **Vc 2526 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 714

Acheveur

d'échappement ancre après dorure, **entreprendrait encore de 100 à 150 cartons** par mois. Adresser offres sous chiffres **H 901 M** à **Haasenstein & Vogler, Moutier.** H 6841 J 716

On demande échantillons de nouveautés en

genres anglais allemands et américains

Achat au comptant et par série. H 476 C 126

La Chaux-de-Fonds, Case postale 621.

Qui fabrique

montres 18‴ cylindre argent galonné avec cuvette et charnière extra bon marché?

Offres s. chiffres **P 2502 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 710

COMMIS 702

Fabrique d'horlogerie du Jura Bernois, engagerait, pour tout de suite, commis bien au courant de la correspondance française et allemande, tenue des livres et expéditions. Place d'avenir. Adresser offres, accompagnées de références sous D 6701 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier.

Deux Visiteurs-acheveurs

dont un pour la grande pièce Ancre et l'autre connaissant le genre Roskopf sont demandés de suite.

Engagement de plusieurs années après essai.

Adresser offres avec prétentions sous chiffres **K 2493 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 704

Une importante fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds demande un

directeur

de fabrication

très expérimenté. Excellentes références exigées.

S'adresser par écrit sous chiffres C 2476 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 703

TECHNICIEN-HORLOGER

Fabrique d'horlogerie demande pour entrer au plus vite, technicien horloger capable de diriger une fabrication d'ébauches genre Roskopf; connaissance de l'allemand nécessaire; fort traitement. — Adresser offres sous chiffres S 2441 C à Haasenstein & Vogler, Bienne. 691

Spécialité de 17 lignes extra plates
334 Répétitions minutes H-21343-L
Chronographes compteurs rattrapantes
D. GOLAY, Sentier.

Visiteur-termineur

701

est demandé pour l'exploitation d'un calibre 18‴ ancre, bonne qualité, 100 dz. par mois. Entrée date à convenir. On fournirait logement et atelier. Ecrire sous chiffres **H 1906 P** à **Haasenstein & Vogler, Porrentruy.**

Horloger expérimenté, connaissant bien la place de La Chaux-de-Fonds pour la vente des montres, demande la

représentation

d'une fabrique du dehors. Offres sous **N 2500 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 708

Montres à clef

Qui fabrique savonnettes argent à clef ancre, genre russe, bonne qualité?

Adresser offres sous chiffres **M 2499 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 706

Fabrique d'horlogerie

Paul Boillat-Froidevaux

BREULEUX (Suisse)

Montres argent et galonnées depuis 10 à 20‴ cylindre.

Spécialité: Petites pièces avec secondes. Demandez échantillon. (H...J) 690

On cherche des

termineurs

pour pièces 17‴ ancre. Fortes séries suivies. Adresser les offres sous chiffres **H 4436 N** à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.** 700

Commis

Une maison d'horlogerie de la place demande un commis bien au courant de la fabrication et de la correspondance allemande. Entrée immédiate ou époque à convenir. S'adr. sous chiffres **T 2515 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 711

Qui serait disposé à vendre des machines automatiques

Brown & Scharpe

zéro et deux zéros (0 et 00).

Adresser les offres sous chiffres U 2455 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 692

Genres Japon

Un comptoir bien organisé entreprendrait encore quelques grosses petites pièces cylindres lép. et sav. or, en bonne qualité.

Adresser offres sous chiffres **Y 2468 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 698

Assortiments Roskopf

Fritz GRANDJEAN

H 514 C Le Locle 142

La fabrique d'ébauches Chs Hahn & Cie, au Landeron, demande

un horloger sérieux

pour être occupé à divers visitages d'ébauches de barillets, pignons, pivotages, arrondissages, finissages. Entrée au plus tôt. H 6647 J 694

Avis aux fabricants d'horlogerie

La commune d'**Alle** qui possède tous les éléments horlogers pour l'exploitation d'une fabrique d'horlogerie a décidé la construction du bâtiment nécessaire avec installation de la force électrique.

Les fabricants intentionnés de la prendre en bail (presque gratuit) peuvent prendre connaissance des conditions auprès de M. **Petignat, François,** secrétaire, président de la commission ou chez son secrétaire, M. **Raccordon, Henri,** ancien maire. H 1903 P 695

Alle, le 18 juin 1906.

Commission pour la fabrique d'horlogerie.

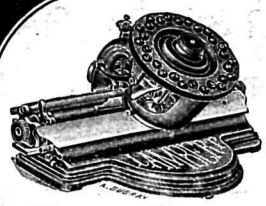

„THE LAMBERT"

Nouvelle machine à écrire

perfectionnée et simplifiée

la machine pratique par excellence pour le bureau; la machine idéale pour le voyage; ne pèse que 2 1/2 kilos;

ne coûte que fr. 175

avec son écrin et ses accessoires

Demander brochure descriptive à

Fabrique AURÉOLE, Chaux-de-Fonds

Concessionnaire 551

Agents et représentants sont demandés partout.

Pièces de forges en tous genres

H...J **fer et acier de tout poids.** 320

Grandes Forges hydrauliques **Ad. Martenet, Courtelary.**

Montres 13 lig. ancre, lépines et savonnettes,

en or, argent, acier et métal, pour tous pays.

Luterbacher & Cie,

H 933 C **Soleure** (Suisse). 305

Commune de Fleurier

ECOLE D'HORLOGERIE

Ensuite de la démission honorable du titulaire, la commission de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique met au concours le poste de maître pour l'enseignement des échappements, repassages, remontages, réglages, dessin et théorie d'horlogerie, éventuellement avec la Direction de l'Ecole. — Traitement initial, 3200 francs; entrée en fonctions le 1er septembre.

Adresser les offres avec pièces à l'appui, jusqu'au **10 juillet prochain** au président de l'Ecole, **Mr Jules S. Jequier,** Grande-Rue 3. (H...N) 718

La Commission.

ULYSSE DESCŒUDRES FILS

BIENNE, Rue du Milieu, 27

se recommande pour le **polissage de vis** par séries interchangeables. (H...Bl) 723

Procédé pour livrer vis blanchies.

Une Fabrique d'horlogerie cherche

une personne sérieuse

et capable d'entreprendre et de diriger un atelier de polissages et finissages de boîtes argent et galonné pour genre soigné mais bien rétribué.

Affaire d'avenir, discrétion absolue.

Adresser offres sous chiffres **M 1966 P** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Porrentruy.** 726

Mr. C. Droz

de la maison Droz, Amstutz & Co, Bombay

reçoit offres pour tous genres Indes.

Adresse jusqu'au 10 juillet: 721

16 Boulevard Helvétique, Genève. H...X

Fabrique d'Assortiments à ancre

ANCRES fixes garantis interchangeables

Taillage d'ancres

ENTREPRISE DE GARNISSAGES D'ANCRES ET DE PLATEAUX

Ancres avec dards posés raccoursis au 100me de m/m

Travail soigné

L. JEANNERET-WESPY

Rue des Jardinets 9

✻ LA CHAUX-DE-FONDS ✻

Installation des plus moderne

Forte production

Outils et machines perfectionnés

H 758 C Téléphone N° 734 252

La Fabrique d'Horlogerie E. KUMMER, à Besançon

reliée par fil spécial à l'Observatoire

Offre: **Montres de précision**

Grandeur 19‴, verre et savonnette, interchangeabilité absolue

livrées avec bulletins de marche

au nom et marque de l'acheteur.

Se font en or, argent, acier et métal

Qualité A. Montres av. bulletins de l'Observatoire de Besançon, avec épreuves thermiques.

Qualité B. Réglages de 10 secondes maximum du plat au pendu, sans épreuves thermiques.

Nouvelle montre 11 lig. ancre

calibre et encliquetage déposés, **qualité unique** comme bienfacture, réglage et prix défiant absolument toute concurrence.

Toutes ces montres sont pourvues du dispositif de réglage comme dessin ci-contre, breveté en France et à l'étranger, permettant la retouche rapide et facile, et sans jamais enlever le balancier du mouvement.

Grande facilité pour le rhabilleur en cas de remplacement du spiral. 332

Montres extra-plates et grandes pièces

qualité garantie H 1006 C

Grand choix de fantaisies

Représentants sont demandés pour tous pays

PORTE-PITON MOBILE BREVETE S.G.D.G.

FRANCE ET ETRANGER

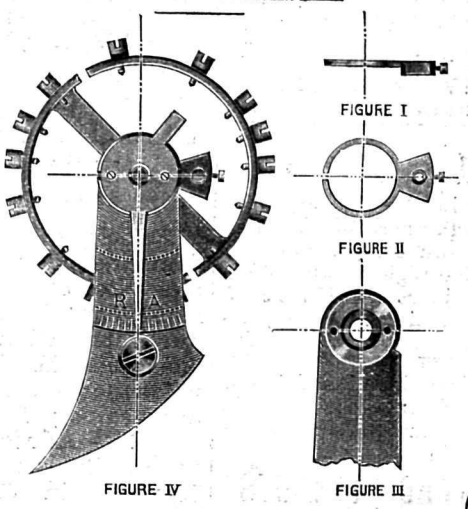

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (R. Haefeli & Cie), **La Chaux-de-Fonds.**